



Problèmes de toitures - location maison

Par **cnous2**, le **19/12/2010** à **18:02**

Bonjour,
Locataires depuis 1 mois d'une maison construite en 2001-2002, nous constatons des infiltrations d'eau dans les plafonds des chambres, ainsi que dans le garage.
Le propriétaire a connaissance des fuites dans le garage : en effet, il est déjà en contentieux avec l'entreprise ayant réalisé la toiture.
Il semblerait que le propriétaire ne puisse faire intervenir une entreprise du fait de la "bagarre" entre les experts.
Nous lui avons fait part de ces "nouvelles" fuites dans les chambres et espérons une réactivité de sa part avant que les dégâts ne soient plus importants.
Si la situation perdure, quels sont nos droits ?

Par **mimi493**, le **20/12/2010** à **00:46**

Faites une déclaration de sinistre à votre assurance en premier lieu